Qualité / Sécurité / Environnement

# ACTIONS CLÉS EN MAIN DE L'OPCO 2I

Les **actions clés en main de l'OPCO 2i** simplifient l'accès à la formation de ses entreprises adhérentes et leur permettent de développer les compétences de leurs salariés par des actions ciblées, répondant aux besoins des entreprises.

## LE MÉTIER

- Habilitation électrique

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Lieu de formation : Montpellier
- Effectif : De 6 à 12 personnes
- De 1 à 3 jours
- 7 jours

## PROFILS & PRÉREQUIS : (ACM) ACTIONS CLÉS EN MAIN

Les formations **(acm) Actions clés en main**, s'adressent aux salariés des entreprises industrielles adhérentes OPCO 2i : Personnel électricien ou non électricien qui opère dans des zones auxquelles existent des risques électriques.

Les avantages de la **formation OPCO 2i** :

- Une offre adaptée aux besoins des entreprises industrielles et aux enjeux de l'industrie
- Une inscription simplifiée via la plateforme d'inscription
- Des tarifs préférentiels
- Des démarches administratives simplifiées
- Des possibilités de financement par OPCO 2i

## CERTIFICATION/VALIDATION

À l'issue de la séance, une attestation de formation et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur.

## MODE DE FINANCEMENT & PRIX

1 jour : INTER ENTREPRISE : 198€ - GROUPE INTRA : 832€

1 jour 1/2 : INTER ENTREPRISE : 239€ - GROUPE INTRA : 1248€

2 jours : INTER ENTREPRISE : 265€ - GROUPE INTRA : 1664€

3 jours : INTER ENTREPRISE : 396€ - GROUPE INTRA : 2520€

## OBJECTIFS

Personnel Électricien :

À l'issue de la **formation sécurité clé en main**, le participant sera capable :

- Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en application la nouvelle norme NFC18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Personnel non-Électricien :

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute (HT) et basse tension (BT), de transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité, de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique, de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

*Pas d'apprenants en 2025

## CONTENUS

ADRAR FORMATION a été retenue par l'OPCO 2I dans le cadre d'un appel d'offre « ACTIONS CLÉS EN MAIN 2024-2025 » sur les formations SÉCURITÉ relevant du domaine ÉLECTRIQUE, sur le département 34 :

- Habilitations Électriques NON-ÉLECTRICIEN en INITIAL :

B0, H0, H0V, BS et BE Manœuvre

- Habilitations Électriques NON-ÉLECTRICIEN en RECYCLAGE :

B0, H0, H0V, BS et BE Manœuvre

- Habilitations Électriques ÉLECTRICIEN en INITIAL

B1V, B2V, BR, BC, BE Essaie, Mesurage et vérification

- Habilitations Électriques ÉLECTRICIEN en RECYCLAGE

B1V, B2V, BR, BC, BE Essaie, Mesurage et vérification

## PROGRAMME

- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement,
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

+ Spécificité selon niveau d'habilitation électrique.

## MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

ADRAR Formation propose 2 modalités de formation :

- Formation en présentiel : En présentiel, les phases théoriques sont réalisées par des cours magistraux, avec des cas pratiques et exercices d'applications et d'entraînements préparatoires à l'évaluation finale théorique.
  Des exercices pratiques et d'entrainement pour l'évaluation pratique sont réalisés en alternance des phases théoriques.
  Tout au long de la formation, nous confrontons les différentes expériences personnelles et professionnelle des stagiaires avec les réglementations en sécurité, cela nous permet d'individualiser et de confronter les pratiques.
- Formation en e-learning :
  Les formations Habilitation électrique allient parcours en e-learning et formation présentielle.
  Chaque parcours est adapté pour toute habilitation électrique initiale ou recyclage. Ce protocole est validé par la CRAM et l'UTE et développé en partenariat avec Alstom Grid.
  Un parcours de formation se décompose en 2 phases :
  Un parcours de formation peut se faire également à 100% en formation présentielle : INTER ou INTRA ENTREPRISE (en centre de formation ou en entreprise).

## ÉVALUATION

Au cours de la formation, qui se compose en 2 phases, le stagiaire est évalué à 2 reprises :
- Phase théorique : Leçons & exercices + Évaluation finale théorique
- Phase pratique : Travaux pratiques + Validation générale de la formation par le formateur

## MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES

• Formations en présentiel : Les formations Habilitation électrique se déroulent au sein d'une salle dédiée équipée de tables et de chaises et de matériel de vidéoprojection.
· Formation en e-learning : Une salle informatique spécialement dédiée, équipée de 14 PC équipés d'un casque audio, est mise à disposition des stagiaires ne disposant pas d'outils informatiques.
Pour la partie pratique, une salle est dédiée pour la mise en application des gestes et des consignes de sécurité (avec armoire électrique). Les EPI (Équipements de protection individuels) sont fournies : gants isolants, casque avec visière, tapis isolant ...

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

La plus courante étant :

Le Coordinat·eur·rice de la filière : prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il·elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le format·eur·rice référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

Les format·eurs·rices techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le référent·e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité des formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-et-continuite/

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension,
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension,
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Décrire le principe d'une habilitation,
- Donner la définition des symboles d'habilitation,
- Citer et exploiter le contenu d'une prescription,
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail,
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.),
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés,

## LOCAUX MIS À DISPOSITION

« L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressource", et des ateliers techniques.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure. »

## CONTACT

Comment s'inscrire ?

Vous êtes adhérent à OPCO 2i, et vous souhaitez inscrire vos salariés sur les actions clés en main ? RDV sur Le catalogue « 2i Actions clés en main »

Vous avez le choix entre 3 modalités :

- En INTER ENTREPRISE à l'ADRAR
- En INTRA ENTREPRISE à l'ADRAR ou dans votre entreprise
- En MIX BLENDED : théorie en FAD (distanciel) et pratique en présentiel à l'ADRAR

## VOTRE CONTACT

DUGRIP Françoise

Conseiller formation entreprise

05 62 19 20 88

Email : francoisedugrip@adrar-formation.com

**Contact Montpellier**

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96